

## 18 janvier : un « sommet social » de pacotille !

Le Président Sarkozy et le gouvernement prétendent organiser un « sommet social » le 18 janvier en invitant, à l'Élysée, les « partenaires sociaux » : le patronat et cinq syndicats ( Cgt, Cfdt, Fo, Cgc, Cftc). En réalité, les décisions sont déjà prises : ce n'est qu'une grande mise en scène pour imposer de nouvelles mesures contre les salarié-es, contre celles et ceux qui produisent la richesse accumulée par une petite minorité depuis des années.

Comment oser accoler le mot « social » à la TVA, qui est l'impôt le plus injuste : Mme Bettancourt paie la TVA au même taux qu'un RMIste ! Pourtant, voilà la mesure-phare du gouvernement : créer un impôt qui pèsera bien plus lourdement sur les pauvres que sur les riches. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires en augmentant la TVA va renforcer les injustices et faire payer davantage aux ménages ce qui doit rester payé par les entreprises !

L'emploi, un réel souci du gouvernement ? Le bilan est éloquent : 4 510 000 chômeurs/ses en décembre 2011, soit une augmentation de 5,2% par rapport à l'an dernier. Chiffre auquel il faut ajouter environ 500 000 personnes non-inscrites, radiées, en RSA forcé, sans oublier les plus de 3,5 millions de précaires et les 3 millions de temps partiels.

Le chômage partiel serait la solution magique ? Il y a seulement deux ans, le gouvernement avait déjà mis au chômage partiel plus de 600 000 salarié-e-s, en dépensant ainsi 300 millions d'€ argent public, ... 300 millions d'€ économisés par le patronat ! Opération répétée avec l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires. Si chômage partiel il y a, c'est au patronat de le payer à travers un fonds commun qui peut être alimenté sans problème avec seulement une petite partie de leurs bénéficiaires !

Il est paradoxal que gouvernement et patronat vantent les heures supplémentaires tout en prônant le chômage partiel. A moins que leur intention soit surtout de renforcer la flexibilité des salarié-es ? Tout aussi contradictoire est le fait de mener bataille contre la réduction du temps de travail (« les 35 heures »), en l'organisant à travers le chômage partiel !

Face à ces nouvelles attaques, l'Union syndicale Solidaires avait proposé à l'intersyndicale d'appeler à une journée nationale de grève et manifestations le 18 janvier. Ce ne sera pas le cas.

**Pour autant, Solidaires participera aux initiatives unitaires décidées ce jour-là dans de nombreux départements. A Paris, le 18 janvier, une manifestation à l'appel de la Cgt, de la Fsu et de Solidaires partira à 14 heures de la Place de la Bourse (direction St Augustin).**

L'Union syndicale Solidaires soutient les mouvements de grève décidés dans certaines professions et les nombreuses luttes de résistance menées dans les entreprises qui licencient. Elle appelle à coordonner les actions au plan interprofessionnel et national, notamment sur la question de l'emploi.

L'Union syndicale Solidaires considère que, face aux plans de rigueur qui s'attaquent aux droits des populations de tous les pays, une réponse syndicale européenne est nécessaire.



**Celui qui ne participe pas à la lutte, participe à la défaite !**

**Sud** Santé Sociaux  
Centre Hospitalier d'Arras

Boulevard BESNIER  
BP 914  
62 022 ARRAS CEDEX

☎ 03.21.21.13.36  
ou poste 31 336

✉ syndicat.SUD@ch-arras.fr

Site : <http://sud.sante.arras.free.fr>

## NON à la TVA "Sociale"

### **TVA sociale, un pas de plus vers la destruction de la protection sociale.**

Les critiques formulées contre l'instauration d'une TVA sociale fusent, hausses des prix, cadeaux aux actionnaires et aux employeurs en échange de promesses de création d'emplois. Depuis les années 70, la droite comme la gauche ont baissé les cotisations sociales, en échange d'emplois qui n'ont jamais vu le jour à l'exception d'emplois toujours plus précaires et/ou subventionnés.

En asseyant une partie du financement sur **l'impôt le plus injuste qui soit** la TVA sociale, le gouvernement vient porter une atteinte supplémentaire au « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », et à l'effet de redistribution des richesses sur lequel la protection sociale a été fondée. C'est contraire à l'idée originelle de restituer à la population une partie des richesses qu'elle produit sous forme de soins, de retraite, d'allocations...

Pour une revalorisation  
générale des salaires !

Pour l'arrêt des  
suppressions d'emplois !

Pour l'augmentation des  
moyens pour répondre  
aux besoins !

Pour le refus de  
l'augmentation  
de la TVA !

Faire basculer le financement de la sécurité sociale sur l'impôt, c'est le soumettre au bon, ou mauvais, vouloir des politiques qui pourront faire varier à leur guise les sommes ainsi allouées.

Une partie de ce financement avait déjà été confié à l'impôt par l'instauration de la CSG, et cette nouvelle mesure ne fait que renforcer le pouvoir de contrôle des politiques sur les prélèvements. Il se rajoute à celui attribué par le biais des ordonnances Juppé et le vote du budget de la sécurité sociale et de ses orientations par le parlement.

C'est une nouvelle étape dans le dépeçage de la Sécurité Sociale avec le transfert des fonds sociaux vers les assurances privées ou pseudo mutuelles.

Les 157 milliards du budget de la Sécurité Sociale sont ainsi offerts aux spéculateurs de tous poils.

Sud Santé sociaux dénonce une politique qui ne fera qu'amplifier les attaques contre le service public de santé et renforcera les inégalités d'accès aux soins dans un pays qui était à la pointe des systèmes de santé il y a une quinzaine d'années et où, aujourd'hui, 29% de la population renonce aux soins ou les diffère pour des raisons financières.

Sud Santé Sociaux revendique le retour aux principes fondateurs de la protection social.

Sud Santé Sociaux revendique la gestion de la Sécurité Sociale par les salariés ainsi que son financement par les cotisations sociales.

Sud Santé Sociaux en appelle à la convergence des forces sociales, politiques et syndicales, pour faire obstacle à cette TVA « Antisociale ».

  
OUVREZ- LA !  
REJOIGNEZ  
S.U.D.



**Celui qui ne participe pas à la lutte, participe à la défaite !**

LE 18 janvier 2012,  
toutes et tous en grève !